

**Compte-rendu de la Réunion du
Comité Syndical du 13 février 2018**

Date de convocation :

9 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 février 2018 à 19h00, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rochefort en séance publique, sous la présidence de Mr Marc ALLES, Président

Etaient présents : Marc Allés, Sylvain Lambert, Sandrine Buisson, Martine Palfray

Nombre de Conseillers

En exercice : 4

Présents : 4

Votants : 4

Absents excusés et représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Martine Palfray

Mme Martine Palfray est élue secrétaire de séance.

1- Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2017

Monsieur le Président fait lecture du procès-verbal du 24 novembre 2017 qui est approuvé à l'unanimité.

2- RIFSEEP Agents techniques

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'instaurer à compter du 1^{er} janvier 2018 pour les fonctionnaires relevant de la filière technique :
- une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)
- un complément indemnitaire annuel (CIA)
- d'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget de l'exercice courant, chapitre 012.

3- Garderie

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- La mise en place d'un tarif de garderie exceptionnelle
- De fixer à 10 euros la prestation de garderie
- De mettre en place un cahier permettant au parent d'attester de la présence de l'enfant
- Dit que la facturation de cette prestation sera réalisée postérieurement au service
- *Que le règlement de garderie de chaque école sera modifié afin d'inclure ces nouvelles notions*

4- Autorisation pour engager les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget

Le comité syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise le Président à faire application de cet article pour engager, à liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants :

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2017 en euros	CREDITS OUVERTS 2018 en euros
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	400,00	100,00
21	Immobilisations corporelles	23 267,58	5 816,00
TOTAL			5916,00

5- Informations et questions diverses

- Sonnette de l'école élémentaire
- Formation extincteurs
- Enfant perturbateur
- Sylvie Guéret

La séance est levée à 20h00.

Le Président
Marc ALLES

